

*Hugo Sigouin-Plasse, avocat*  
*Chef de service*  
*Réglementation et réclamations*  
*Ligne directe : (514) 598-3767*  
*Télécopieur : (514) 598-3839*  
*Courriel : [hsigouin-plasse@gazmetro.com](mailto:hsigouin-plasse@gazmetro.com)*  
*Adresse courriel pour ce dossier : [dossiers.reglementaires@gazmetro.com](mailto:dossiers.reglementaires@gazmetro.com)*

**PAR SDE ET PAR MESSAGER**

Le 11 septembre 2017

M. Pierre Méthé  
Secrétaire par intérim  
**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**  
Tour de la Bourse  
800, Place Victoria - bureau 2.55  
Montréal QC H4Z 1A2

**Objet : Demande relative au dossier générique portant sur l'allocation des coûts et la structure tarifaire de Gaz Métro – Phase 3B**  
**Notre dossier : 312-00669**  
**Dossier Régie : R-3867-2013**

---

Monsieur,

La présente fait suite à la demande formulée par le ROÉÉ vendredi dernier (C-ROÉÉ-109), en marge de son appui à la demande d'OC visant la prolongation du délai de dépôt du rapport conjoint des experts

Gaz Métro doute du bienfondé de la demande du ROÉÉ consistant à accorder un délai supplémentaire (20 au 26 septembre) à l'expert Chernick « pour analyser le rapport conjoint en vue de la préparation de son propre rapport ». En effet, l'expert Chernick participe activement (nous ne pouvons que le présumer) aux discussions menant à la rédaction du rapport conjoint et, ce faisant, devrait déjà être bien au fait de son contenu ou, à tout le moins, des grandes orientations qui s'y retrouveront. La préparation de l'expert Chernick ne souffrira donc pas d'un éventuel report de la date de dépôt du rapport conjoint.

Ainsi, Gaz Métro demande à la Régie de rejeter la demande du ROÉÉ.

Veillez recevoir nos salutations distinguées.

*(s) Vincent Locas, pour :*

Hugo Sigouin-Plasse  
HSP/mb